

#COMPTE-RENDU

COMITÉ DE PILOTAGE ANACT

Le Ministère a signé le 16 décembre une convention de trois ans avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail-ANACT- pour un montant de 473 616 euros. Les actions portent sur 6 thématiques à partir du terrain au plus près des situations de travail dans des services identifiés.

Cette première réunion ouvrait le lancement du comité de pilotage qui prévoit trois réunions par an.

Ce comité est paritaire et n'est pas un CHSCTM bis : dans ce sens les fédérations sont des acteurs à part entière tout autant que les directions du ministère et nous n'avons pas manqué de rappeler l'effectivité de cette condition.

PARTIR DU TRAVAIL RÉEL, DE L'EXPRESSION DES AGENTS

... et prendre en compte au même niveau les fédérations, les syndicats que le ministère et les directions sont à minima des gages d'avancées pour l'amélioration des conditions de travail... les retours d'expériences avec la participation des agents et des représentants des personnels pourraient rétablir un dialogue social qui relève aujourd'hui plutôt d'un monologue antisocial. Cela doit permettre de prioriser la prévention primaire et de redonner aux agents la main sur leur travail et l'organisation du travail.



En aucun cas pour la Fédération des Finances CGT, ces actions ne pourraient valider ou cautionner les projets de restructurations, de suppressions et de transformation de la Fonction publique. Pour rappel, elle a dénoncé les dérives de l'ANACT dans la Fonction publique avec la promotion du Lean management et nos divergences d'approche sur les termes et notions de performance, de qualité de vie au travail et de management.

UN CALENDRIER PERCUTÉ PAR LA CRISE

Les chantiers prévus sont fortement impactés par les conditions de la crise sanitaire : seule l'action sur le **nouveau service réponse-conso de la DGCCRF à Montpellier** a bien avancé. Des premiers contacts ont été pris avec les directions et les syndicats de l'Insee des régions PACA et Normandie, seuls des échanges avec la Direction générale de la Douane, le secrétariat général pour les services de Centrale et la direction départementale des finances publiques de la Loire se sont tenus en attendant la rencontre des syndicats et sections. Ces actions seront aussi présentées en CHSCT.

Le surcroit d'activités pendant la crise sanitaire se double d'un problème d'interactivité avec les restrictions des liens sociaux ; la visioconférence ne peut pas remplacer le présentiel et cela demande de revoir le calendrier.

Le thème du travail à distance a dégagé un avis unanime :

évidemment il faut prendre en compte le contexte actuel et bien **distinguer travail à distance, télétravail, télétravail confiné et travail nomade**.

De même, les « aspects Santé-sécurité » du **télétravail** méritent un véritable travail pour dégager des **actions prioritaires, des droits nouveaux**. L'articulation de ces travaux avec le groupe de travail et l'objectif d'un accord sur le télétravail en avril nous semble incompatible et impossible en termes de temps...

À la suite de nos remarques et propositions sur la méthodologie, le secrétariat général a retenu l'idée que le comité de pilotage soit présidé et animé par les fédérations...à suivre !



QU'EST-CE QUE L'ANACT ?

L'ANACT est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère du Travail. Ses missions sont définies par le décret du 31 juillet 2015. L'établissement est dirigé par un conseil d'administration tripartite avec des représentants des organisations d'employeurs, de salariés (dont la CGT qui désignent ses représentants) et de l'Etat et dispose d'un conseil scientifique.

Ses interventions reposent sur le respect des différents acteurs de l'entreprise et sous condition d'un dialogue social effectif. Elles sont appuyées par un important réseau dans les régions des ARACT, associations de droit privé qui fonctionnent elles aussi avec des conseils d'administration (et donc aussi des représentants CGT).

THÉMATIQUES ET SERVICES

- ➔ **Nouveaux modes de travail, télétravail massif, nomadisme, travail à distance, en mode projet**

Services : enquêtrices INSEE DR Normandie sur nomadisme

- ➔ **DGE sur mode projet, Centrale sur suites de la crise sanitaire**

➔ Travail à distance : Finances publiques 35 et 78 Direction Interministérielle de la Transformation publique/ Retours d'expériences travail à distance : CISIRH et Douanes

- ➔ **Formation et accompagnement des encadrants à la conduite de projet**

Services : Finances publiques 31, DR INSEE PACA et réponse Conso à Montpellier

- ➔ **Conduite de projet et conditions de travail**

Services Finances publiques 42 et une DI Douanes

- ➔ **Espaces de discussion du travail**

Services : finances publiques (déploiement d'ECHO) et Centrale : (services centraux SCL, SG)

- ➔ **Modalités de portage et réforme des instances**

Services : CHSCT départementaux de la région Auvergne Rhône Alpes

- ➔ **Prévention des RPS Services : directions départementales Finances publiques**